

FICHE CONSEIL - BAFA

Contenu de la formation générale?

Basé sur l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux fonctions et aptitude de l'animateur

FONCTION 1

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés notamment aux conduites addictives et aux pratiques sexuelles
 - Les caractéristiques du public
 - Responsabilité civile et pénale
 - Législation
 - Public en situation de handicap
 - Addiction, sexualité
 - Rôle sanitaire en ACM

FONCTION 2

- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
 - Les différents projets
 - Les réunions d'équipe
 - Les partenariats en ACM

FONCTION 3

- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
 - Vivre ensemble, Installation du stage : Vie quotidienne, coin convivial ...
 - Forum
 - Projet d'animation

FONCTION 4

- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
 - PSADRAAFRA
 - La vie quotidienne
 - Mises en situation d'animation
 - Petits jeux et chants

FONCTION 5

- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets
 - Réaliser un projet en grand groupe

APTITUDE 1

- Transmettre et faire partager les valeurs de la république, notamment la laïcité
 - Liberté: laïcité, souplesse dans le planning, liberté d'opinion...
 - Egalité : de traitement, des chances...
 - Fraternité: Travail en sous-groupe, en équipe, accompagnement des formateurs

APTITUDE 2

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
 - Les différents projets
 - Débats
 - Analyses et échanges

APTITUDE 3

- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective et veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination
 - L'attitude de l'animateur
 - Gestion de conflits
 - Liberté, autorité, sanction

APTITUDE 4

- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles ils sont confrontés
 - Mises en situation





FAMILLES RURALES
Fédération d'Ile de France
56 rue de la Fontaine
77240 CESSON
Tél: 01 64 06 13 76
fr.ile-de-france@famillesrurales.org

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- Famille
- JeunesseLoisirs
- Vie associativeFormation

- ConsommationÉducation
- Tourisme
- Santé